

**DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2016-18**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoir : 1  
Votants : 12

L'an deux mil seize  
Le 7 avril à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 30 mars

**OBJET : Société Protectrice des Animaux – Convention fourrière année 2016**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

**EXCUSE** : Bruno BESANÇON, Florence MANDON donne pouvoir à Philippe Pellet, Erwan BRACCHI Jean-Michel PIDOLOT

Marcel BERTHIER a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire présente à l'assemblée la convention fourrière proposée par la Société Protectrice des Animaux (SPA). Pour l'année 2016 le montant forfaitaire est de 0.32 € par habitant étant précisé que ce montant ne pourra pas être inférieur à 200 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**ACCEPTE, à l'unanimité**, la proposition de la SPA.

**AUTORISE, à l'unanimité**, le Maire à signer la convention.

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Tramolé, Isère. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TRAMOLE' at the top and '38300 ISERE' at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures, pour copie conforme  
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE  
Visé par le contrôle de la légalité  
Certifié exécutoire et Affiché